

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mai 2021

BIOÉTHIQUE - (N° 3833)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 628

présenté par
Mme Thill et M. Brindeau

ARTICLE 14

Après le mot :

« médicale »,

supprimer la fin de l'alinéa 7.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à rétablir l'écriture de l'alinéa 7 issue de l'Assemblée.